

From: Fernand Maillard <fernand.maillard@auditfm.com>
Sent: zondag 17 juni 2012 9:32
To: tech@ibr-ire.be
Subject: Consultation publique sur le projet de norme relative à l'application des normes ISAE et ISRS en Belgique

4113

Bonjour,

Après une première lecture du projet de norme, une première question se pose. Dans de nombreux cas (par exemple dans le cas du secteur de l'Aide à la jeunesse, ou de nombreuses ASBL subventionnées, petites sociétés, etc.) des missions d'attestations (certifications) sont réalisées tant par des réviseurs d'entreprises que par des experts comptables. Actuellement, les rapports dressés par les uns et les autres sont similaires, à défaut de normes particulières ou de termes de référence particuliers définis soit avec le client soit avec un bailleur de fonds qui les impose (l'Union européenne par exemple).

Est-il prévu que l'IECF applique (ou s'en inspire) la même norme que l'IRE sur ce type de mission d'assurance afin d'assurer une cohérence dans les rapports et que le public destinataire des rapports s'y retrouve dans la lecture des rapports et ne soit pas confronté soit à des conclusions apparemment contradictoires, soit à des rapports de portées différentes entre rapports émanant d'un membre IRE ou IECF (ou même IPCF) pour des missions identiques mais réalisées par des professionnels ne répondant pas aux mêmes normes professionnelles.

Cordialement,

Fernand Maillard, Réviseur d'Entreprises, Gérant.

FERNAND MAILLARD & CO Soc.Civ.SPRL Réviseur d'entreprises - Bedrijfsrevisor - Auditor
Member firm of : GIE Audit Support Belgium RM² - CPA Associates International (CPA is an association of independent audit & accounting firms)
Rue de la Vignette 179 - 1160 Bruxelles - Belgique Tél (+32) (0)2.673.22.22 Fax (+32) (0)2.675.05.46 <http://www.rm2.be> SKYPE = FMBRU1

AVERTISSEMENT

Ce message et toutes les pièces jointes (ci-après le "message") sont établis à l'intention exclusive de ses destinataires et sont confidentiels. Les avis et opinions qui y sont contenus expriment ceux de leur auteur et n'engagent pas la SPRL Fernand Maillard & Co : seul un courrier écrit signé par le responsable légal peut l'engager. Si vous recevez ce message par erreur, merci de le détruire et d'en avvertir immédiatement l'expéditeur. Toute utilisation de ce message non conforme à sa destination, toute diffusion ou toute publication, totale ou partielle, est interdite, sauf autorisation expresse. Tout usage contraire est pénalement répréhensible.